

■ **Visas :**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,
- Vu la délibération n°1 du conseil municipal en date du 6 février 2023, certifiée exécutoire le 15 février 2023, portant délégation à monsieur le maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal,
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2223-17, L2223-18 et R2223-12 à R2223-23 du CGCT,

■ **Considérant :**

Que la ville de Creil a engagé le 26 novembre 2019 dans le cimetière de Verdun un premier constat de 56 concessions en état d'abandon dont une liste est jointe à la présente décision. Trois années après le premier constat, en date du 10 mai 2023, il a été procédé au deuxième constat desdites concessions en état d'abandon.

La publicité a été légalement effectuée pendant la durée de la procédure de reprise et notamment par l'affichage des procès-verbaux de la constatation des concessions en état d'abandon à l'entrée du cimetière de Verdun, à l'hôtel de Ville et dans les deux mairies de quartiers, par l'apposition de plaquettes sur ces concessions indiquant à tout public que lesdites concessions faisaient l'objet d'une procédure de reprise, ainsi que par une information sur le site de la ville de Creil

Les courriers adressés aux concessionnaires ou ayant-droits connus desdites concessions

Qu'entre les deux constats, aucune amélioration n'est intervenue sur lesdites concessions et que l'aspect d'abandon total a été reconnu à l'issue de ces deux constats

Que toutes les conditions requises en pareil cas, prévues pour les lois et règlements ont été rigoureusement respectées,

Qu'il y a lieu de prononcer la reprise de ces concessions en état d'abandon,

■ **Décide :**

Article 1 : Les concessions en état d'abandon figurant sur la liste jointe sont reprises par la commune ;

Article 2 : Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existant sur lesdites concessions, qui n'auront pas été enlevés par les ayants droit dans un délai de trente jours après la publication du présent arrêté, seront enlevés par les soins de la commune qui en disposera dans l'intérêt du cimetière.

Article 3 : Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans les terrains ainsi repris et à leur réinhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal.

Article 4 : Après l'accomplissement de ces différentes opérations, les concessions dont la reprise est prononcée, pourront être remises en service pour de nouvelles concessions.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché pendant trente jours.

Article 6 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis - 14 rue Lemerchier - 80000 Amiens - dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil,  
Président de l'ACSO.

Creil, le 14 septembre 2023

Date de notification :

Date de publication sous forme électronique sur le site de la Ville :

Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le



ID : 060-216001743-20230918-DCRG230918002-AU

**LISTE DES 56 CONCESSIONS REPRISES AU CIMETIÈRE  
PROCÉDURE DU 26 NOVEMBRE 2019 AU 13 SEPT**

Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le 2023



ID : 060-216001743-20230918-DCRG230918002-AU

- Monsieur Henri GALLÉ domicilié de son vivant à Creil et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot D 118, par acte en date du 26 janvier 1892,
- Monsieur CAGNET Marcel et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot D 119, par acte en date du 26 janvier 1892,
- Monsieur DELAGE Alexandre et auquel une concession Perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot F 49 - 50, par acte en date du 7 juin 1894,
- Madame Suzanne RENARD née MELLOTT, domiciliée de son vivant à Versailles (Yvelines) 12 rue Franklin et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 6, par acte en date du 26 décembre 1950,
- Monsieur Georges AGNARD, domicilié de son vivant à Paris 18ème, 8 rue Saint Luc et auquel une concession Perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 9, par acte en date du 12 mai 1939,
- Monsieur Charles Albert FOURNIER, domicilié de son vivant à Creil (Oise) 72 rue Etienne Dolet et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 19, par acte en date du 25 janvier 1956,
- Madame Lucie MIGNON née WATTELIN domiciliée à Nogent sur Oise (Oise) avenue Claude Péroche et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 20, par acte en date du 28 avril 1951,
- Madame LEMAIRE née FOURNIER domiciliée de son vivant à Creil (Oise) 34 cité du Tremblay à Creil Philippe et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 25, par acte en date du 11 novembre 1942,
- Madame Léone VICART domiciliée de son vivant à Pont Sainte Maxence (Oise) 339 rue de la libération et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 26, par acte en date du 17 décembre 1970,
- Monsieur Georges BEAUDRY, domicilié de son vivant à Creil (Oise) 1 route de Vaux et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 27, par acte en date du 29 mars 1952,
- Monsieur Jules BEAUDRY, domicilié de son vivant à Creil (Oise) 22 rue Boursier et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 28, par acte en date du 6 décembre 1899,
- Monsieur John ROSE, domicilié de son vivant à Creil (Oise) et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 29, par acte en date du 15 juin 1891,
- Monsieur Gaston FOURMENT domicilié de son vivant à Creil (Oise) 6 rue Lucile et auquel une concession Centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 30, par acte en date du 28 janvier 1928,
- Madame Marie Clotilde DOUMIN née GROSDÉMANGE, domiciliée de son vivant à Creil (Oise) et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 38, par acte en date du 17 novembre 1891,
- Monsieur Clément MAUGÉ, domicilié de son vivant à Creil (Oise) et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 39, par acte en date du 8 août 1892,
- Madame Claude RODRIGUE, domiciliée de son vivant à Arcueil (Val de Marne) 53 rue Aristide Briand et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 52, par acte en date du 30 août 1957,
- Monsieur Paul NARBONNE, domicilié de son vivant à Creil (Oise) 22 rue Jules Michelet et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 54, par acte en date du 3 février 1948,
- Monsieur Maurice LEFÈVRE, domicilié de son vivant à Nogent sur Oise (Oise) 28 rue Paul Bert et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 56, par acte en date du 13 mars 1939,
- Monsieur Maurice PICHOT domicilié de son vivant à Aubergenville (Yvelines) et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 71, par acte en date du 5 février 1958,
- Madame JACOMME Simonne née SPURIUS, domiciliée de son vivant à Creil (Oise) 47 rue du Plessis Pommeraye et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 72 bis, par acte en date du 8 mai 1941,

Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le



ID : 060-216001743-20230918-DCRG230918002-AU

- Monsieur Henri PEYRON, domicilié de son vivant à Creil (Oise) 29 rue centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 73, par acte en date du 30 octobre 1934,
- Madame DUPUI Maria née LAMOUREUX, domiciliée de son vivant à Creil (Oise) 56 rue Jean Jaurès et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot H 78, par acte en date du 21 septembre 1939,
- Monsieur MARCHAND, domicilié de son vivant à Paris 15ème arrondissement, 2 rue Brown Sequard et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot I 7, par acte en date du 23 mars 1928,
- Madame Marie MARTIN veuve GUINDOLLET et auquel une concession Centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot L 9, par acte en date du 28 septembre 1951,
- Monsieur BOUCHER Alphonse, domicilié de son vivant à Creil (Oise) 111 rue de Montataire et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot M 35, par acte en date du 5 septembre 1898
- Madame Eugénie MAHIEUX née PIERRE domiciliée de son vivant à Creil (Oise) 35 rue Boursier et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 1, par acte en date du 23 février 1921,
- Monsieur Marius BOULANGER domicilié de son vivant à Creil (Oise) 29 avenue de la gare et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 2, par acte en date du 22 février 1921,
- Madame Mélanie PUZO née DORE domiciliée de son vivant à Creil (Oise) 27 rue Gambetta et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 7, par acte en date du 7 février 1930,
- Madame Suzanne ANTOINE née BRETON domiciliée de son vivant à Blaincourt (Oise) et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 9, par acte en date du 18 avril 1922,
- Monsieur Auguste PUISINIER domicilié de son vivant à Creil (Oise) 107 rue Jean Jaurès et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 11, par acte en date du 22 juillet 1947,
- Monsieur Josse GUYOT domicilié de son vivant à Creil (Oise) 2 rue des Champs et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 14, par acte en date du 17 octobre 1903,
- Monsieur Guy MOUFLARD domicilié de son vivant à Creil (Oise) 7 rue Pasteur et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 23, par acte en date du 27 octobre 1933,
- Monsieur THIERY Joseph et Madame Elise DURIEZ veuve BASTIDE domiciliés de leur vivant à Creil (Oise) 16 rue Victor Hugo et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 26, par acte en date du 17 décembre 1920,
- Monsieur André DENIS domicilié de son vivant à Creil (Oise) 54 rue du Faubourg de Senlis et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 29, par acte en date du 18 mars 1920,
- Madame Marie GIROU née BIDEAU domiciliée de son vivant à Creil (Oise) 124 rue de Montataire et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 30, par acte en date du 5 mai 1908,
- de Monsieur Charles AULIN domicilié de son vivant à Creil (Oise) 90 rue Jean Jaurès et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 41, par acte en date du 24 novembre 1919,
- Monsieur Charles BROUSSART domicilié de son vivant à Creil (Oise) 11 rue Louis Lebrun et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 46, par acte en date du 6 novembre 1919,
- Monsieur DESRAY Robert domicilié de son vivant à Creil (Oise) 19 rue Gambetta et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 52, par acte en date du 19 juin 1919,
- Monsieur Ernest DESJARDINS domicilié de son vivant à Creil (Oise) 34 quai d'Amont et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 63, par acte en date du 16 août 1922,
- Madame LEFÈVRE née BAULT domiciliée à Creil (Oise) 26 rue du Plessis Pommeraye et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 66, par acte en date du 9 février 1921,
- Monsieur Raymond COUTURE, domicilié de son vivant à Creil (Oise) 6 rue de l'école Somasco et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 67, par acte en date du 24 juillet 1918,

Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le



ID : 060-216001743-20230918-DCRG230918002-AU

- Monsieur BLANGY Charles domicilié de son vivant à Creil (Oise) 6 rue de Louis Lebrun et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 68, par acte en date du 20 août 1941,
- Madame Adeline TORTERAT domiciliée de son vivant à Montrouge (Hauts de Seine) 2 rue Charles Floquet et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 73, par acte en date du 24 août 1939,
- de Monsieur Alfred MOLIN domicilié de son vivant à Creil (Oise) 22 rue de Gournay et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 75, par acte en date du 2 février 1922,
- Monsieur Amédée LEROUX domicilié de son vivant à Creil (Oise) 21 bis rue Somasco et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 77, par acte en date du 30 août 1947,
- Monsieur Georges FLERS domicilié de son vivant à Creil (Oise) 26 rue du Plessis Pommeraye et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 79, par acte en date du 9 juillet 1917,
- Monsieur Marie Eugène CAPIEMONT domicilié de son vivant à Creil (Oise) et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 85, par acte en date du 3 mai 1923,
- Monsieur Auguste POL domicilié de son vivant à Creil (Oise) 7 rue du Plessis et auquel une concession Centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 90, par acte en date du 27 novembre 1926,
- Madame REISDORFF Madeleine née STEINMETZER, domiciliée de son vivant à Creil (Oise) rue du crassier et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 98, par acte en date du 21 octobre 1933,
- Monsieur Alfred ROGER, de son vivant domicilié à Creil (Oise) 21 rue Jules Juillet et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 105, par acte en date du 2 septembre 1952,
- Madame Gabrielle LEBRUN et Monsieur Michel CHARPENTIER de leur vivant domiciliés à Creil (Oise) 2 rue Boursier et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 107, par acte en date du 10 août 1951,
- Madame Rose PORTEBOIS née GOULIEUX, de son vivant domiciliée à Creil (Oise) 70 rue Victor Hugo et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot R 108, par acte en date du 11 mars 1918,
- Monsieur Albert BERNARD, de son vivant domicilié au Mans (Sarthe) 24 avenue Thiers et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot T 2, par acte en date du 27 juillet 1936,
- Madame Béatrice Anna MAST veuve CHAVIGNÉ et Monsieur Armand DUTRILLAUX de leur vivant domiciliés à Creil (Oise) 52 rue Jules Juillet et auquel une concession Perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot T 4, par acte en date du 19 avril 1924,
- Monsieur Léon DUBOS, de son vivant domicilié à Creil (Oise) 6 rue Henri Pauquet et auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot T 8, par acte en date du 6 octobre 1923,
- Madame Léonie MANCHERON née PIOT, de son vivant domiciliée à Creil (Oise) rue Saint Cricq Cazeau et auquel une concession centenaire avait été délivrée dans le cimetière communal de Creil « Cimetière de Verdun », îlot T 9, par acte en date du 10 décembre 1957,

Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID : 060-216001743-20230918-DCRG230918002-AU



Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le



ID : 060-216001743-20230918-DCRG230918002-AU